

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Cession de véhicules aux enchères

N° : VA_DEC2022_631

Service : Direction du patrimoine bâti

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans les domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

décidons

De céder aux enchères les véhicules repris dans le tableau annexé à l'entreprise FIVE AUCTION Avenue de la Ferme du Roy 62400 BETHUNE

La recette correspondante pour un montant estimatif de 11 100,00 € TTC sera comptabilisée au compte 775 en produit de cession.

L'enlèvement des véhicules sera facturé par la société FIVE AUCTION pour un montant de 541,00 € TTC (450,83 € H.T.).

Fait à Villeneuve d'Ascq
le jeudi 3 novembre 2022

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20220101-190918A-AU-1-1
Date AR Préfecture : mardi 8 novembre 2022

Tableau de cession véhicules

IMMATRICULATION	MARQUE	MODELE	MISE EN CIRCULATION	KM	PRIX T.T.C.	REMARQUES	Frais de transport T.T.C.
600-CKJ-59	CITROEN	JUMPER GNV	2007	116 639,00	2 000,00 €	GNV	71,00 €
BN-651-YB	CITROEN	JUMPER GNV	2007	52 508,00	2 500,00 €	GNV	71,00 €
909-CYH-59	CITROEN	C3	2007	183 953,00	600,00 €	GNV	112,00 €
907-CYH-59	CITROEN	C3	2007	55 000,00	1 000,00 €	problème injecteur	112,00 €
291-BKG-59	RENAULT	MASTER 30M3	2007	141 543,00	5 000,00 €		175,00 €
					11 100,00 €		541,00 €